



Réf. Farde e-Assemblées : 2329317

N° OJ : 39

Projet d'Arrêté - Conseil du 02/03/2020

Objet : Lauréats de l'appel à projets Smart City 2019.- Octroi de subsides : 46.225,00 EUR.

Le Conseil Communal,

Vu la politique communale de la Ville de Bruxelles visant à devenir une Smart City au service de tous ;

Vu l'importance de la participation d'acteurs locaux de la Smart City et de l'intégration des citoyens dans le processus de réflexion pour devenir une Smart City;

Considérant les nombreuses initiatives locales à Bruxelles et parfois le manque de visibilité des porteurs de projets innovants ;

Considérant l'utilité d'appels à projets en terme d'apport de nouvelles idées et de visibilité pour les porteurs de projet ;

Considérant le troisième appel à projet "Smart City" lancé par la Ville ;

Vu le règlement 2019 de l'appel à projets "Smart City" adopté en 2019;

Considérant les 16 projets soumis et l'allocation d'un montant de maximum 50.000€ (10.000€ maximum par projet) ;

Considérant la réunion d'un jury le 4 février 2020, qui considère que, selon les critères de sélection applicables repris dans le règlement adopté par le Conseil Communal en sa séance du 21/10/2019, les 5 lauréat.e.s de l'édition 2019 de l'appel à projets Smart City sont les suivant.e.s :

- réf : 3SC005_10_FR – Give a day CVBA-VSO– 10.000,00 EUR
- réf : 3SC006_7_FR – Jeasy SA – 10.000,00 EUR
- réf : 3SC007_12_FR – Taxistop Francophone A.S.B.L – 10.000,00 EUR
- réf : 3SC008_13_FR – SAS Mile Positioning Solutions (société de droit français) – 10.000,00 EUR
- réf : 3SC009_17_FR – Arts & Publics A.S.B.L. – 6.225,00 EUR

Considérant que les montants sont disponibles aux articles 13901/33202 et 13901/32101 du budget ordinaire 2019;

Considérant que le Collège des Bourgmestre et Echevins, a adopté la liste des lauréats et les montants alloués, et qu'il a également, engagé les dépenses relatives à ces subsides et autorisé la liquidation de ces montants sous réserve de l'octroi de ces subsides par le Conseil Communal;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer les subsides aux lauréats 2019 de l'appel à projets "Smart City" :

- réf : 3SC005_10_FR – Give a day CVBA-VSO– 10.000,00 EUR
- réf : 3SC006_7_FR – Jeasy SA – 10.000,00 EUR
- réf : 3SC007_12_FR – Taxistop Francophone A.S.B.L – 10.000,00 EUR
- réf : 3SC008_13_FR – SAS Mile Positioning Solutions (société de droit français) – 10.000,00 EUR

- réf : 3SC009_17_FR – Arts & Publics A.S.B.L. – 6.225,00 EUR

Annexes :

